

CATALOGUE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

SAISON 2023 - 2024

Partenaires institutionnels



Partenaires éthique du sport



Partenaires officiels



SOMMAIRE

1	INFORMATIONS GENERALES	3
1.1	Organisation fédérale des formations.....	4
2	FORMATION PROFESSIONNELLE.....	5
2.1	GYM + (COACH GYM+)	5
2.2	CQP - CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE - ANIMATEUR DES ACTIVITÉS GYMNIQUES.....	7
2.3	BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT.....	9

1 INFORMATIONS GENERALES

L'encadrement de groupes d'animation n'est pas chose facile. Il est important de bien préparer et aider nos jeunes (ou parents) en leur proposant des outils ainsi que des méthodes adaptées aux différents publics qu'ils seront amenés à encadrer (de la Baby Gym au public senior).

La réforme des formations, engagée par la Fédération Française de Gymnastique, a abouti à l'apparition d'un module transversal à toutes les disciplines : le module « Animer » qui s'effectuera en amont de la formation disciplinaire et qui sera basé sur la notion de « savoir-être ».

La validation et la présentation du PSC1 et/ou équivalent sont obligatoires pour être certifié « Animateur fédéral ».

Un quota maximum de stagiaires sera fixé cette saison (Environ 30 stagiaires par module) afin de garantir la qualité des formations. Les inscriptions seront donc traitées par ordre chronologique d'arrivée. Soyez attentifs aux délais d'inscription.

Méthodes utilisées :

- ❖ Méthodes pédagogiques : formation en présentiel et/ou distanciel
- ❖ Moyens techniques : cas pratiques et mises en situation – Powerpoint – échanges entre les stagiaires, ...
- ❖ Utilisation d'une plateforme de type « Drive »
- ❖ Certifications (QCM – Epreuves pédagogiques)
- ❖ Evaluation de fin de formation sous forme de questionnaire

Formateurs :

- ❖ Bénévoles diplômés fédéraux (Animateurs BBG, CQP Eveil, ...)
- ❖ Professionnels diplômés (CQP, BEES, BPJEPS, DEJEPS, Experts, ...)

Vous trouvez les catalogues, les calendriers et toutes les informations sur notre site internet :

<http://nouvelle-aquitaine.ffgym.fr>

Contacts :

Coordonnateur régional « Pôle Formation »

M. Patrice MYLLER

Tél : 06 33 95 26 46

Mail : patrice.myller@ffgym.fr

Coordonnateur régional par délégation à la « formation des animateurs fédéraux »

M. David BEAUPERIN

Tél : 06.77.78.77.61

Mail : david.beauperin@ffgym-na.fr

Assistante administrative du Pôle « Formation » (Convocations, tarifs, devis, etc...) :

Mme Andrea PUYO

Tél : 05 57 26 44 15

Mail : andrea.puyo@ffgym-na.fr

Site internet : <http://nouvelle-aquitaine.ffgym.fr>

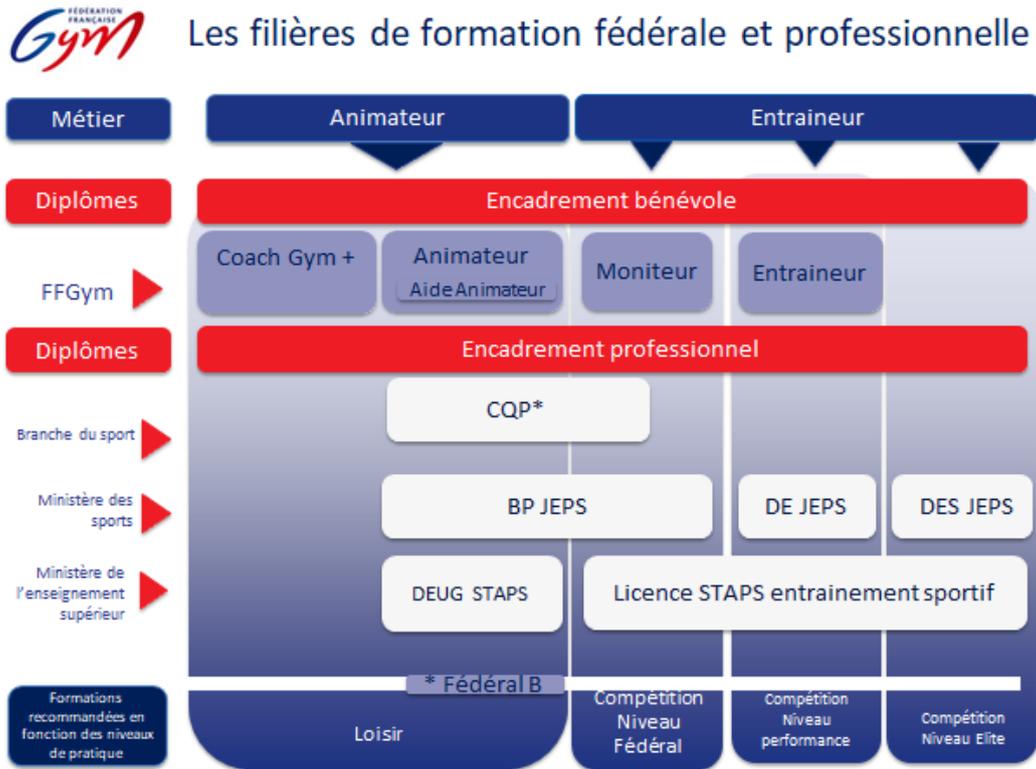
N° de SIRET : 379 924 079 00039

N° de déclaration d'activité : 75331162933

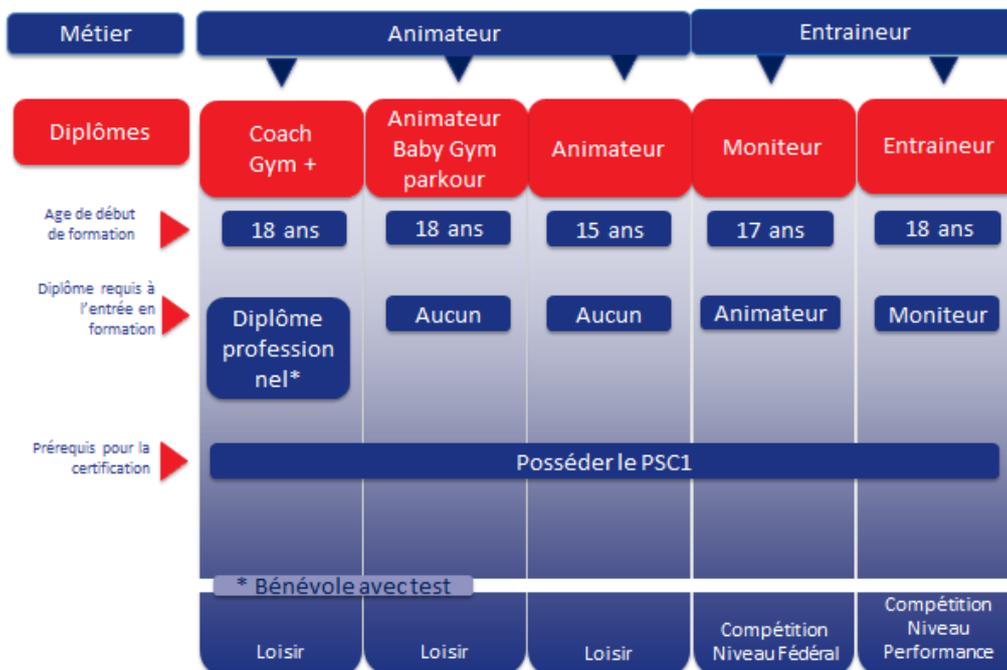
Organisme de formation en cours de référencement « QUALIOPI »

1.1 Organisation fédérale des formations

Les tableaux ci-dessous vous permettront de vous situer et de vous aider à choisir la formation la plus adaptée à votre profil.



Conditions d'accès aux formations fédérales



2 FORMATION PROFESSIONNELLE

2.1 GYM + (COACH GYM+)

AVANTAGES

- ❖ La formation Gym + permet de faire découvrir les activités gymniques à un public jeune, adulte ou senior
- ❖ La formation Gym + permet une approche spécifique sur le bien-être, la condition physique et la prévention des maux de dos. Il permet également d'encadrer les activités LombalGym, VitaGym et JuvaGym en donnant des compétences sur l'encadrement des personnes ayant une affection de longue durée

OBJECTIFS

- ❖ Maîtriser les principes de la méthode APOR (De Gasquet)
- ❖ Acquérir les compétences nécessaires à l'encadrement des publics atteints d'une ALD
- ❖ Maîtriser les spécificités des différents publics en lien avec Gym +
- ❖ Découvrir les programmes spécifiquement conçus pour les publics de + de 25 ans

CONTENUS

- ❖ Les principes de la méthode APOR (Approche Posturo Respiratoire – De Gasquet)
- ❖ Spécificités des pratiquants ayant une ALD (affection de longue durée)
- ❖ Programmes gymniques spécifiques pour les publics de plus de 25 ans

METHODES UTILISEES

Méthodes pédagogiques :

- ❖ Formation en présentiel
- ❖ Formation en FOAD

Moyens techniques :

- ❖ Accès à l'application web Gym +
- ❖ Echanges avec les participants
- ❖ Cas pratiques
- ❖ Mise en situation / alternance
- ❖ Powerpoint

Méthode d'évaluation :

- ❖ QCM
- ❖ Séance pratique sur un des trois programmes
- ❖ Une conduite de séance en centre de formation avec un groupe de pratiquants
- ❖ A l'issue de la formation : questionnaire en fin de formation

FORMATEURS

- ❖ Formateurs diplômés d'Etat ou de la branche professionnelle du sport formés à la méthode APOR
- ❖ Experts de la gymnastique
- ❖ Formateurs ayant suivi le processus de formation continue de la FFGym

PUBLIC

- ❖ Public professionnel (salarié, travailleur indépendant, auto-entrepreneur)
- ❖ Public bénévole

PARTICIPANTS

- ❖ 13 stagiaires par session
- ❖ Le nombre de places par région est limité. Dès lors que le quota est atteint, les candidats se verront proposer un autre lieu de formation.

PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- ❖ Être licencié à la FFGym
- ❖ Signer le contrat d'engagement
- ❖ Être titulaire d'un diplôme permettant l'encadrement contre rémunération des activités de la gymnastique
- ❖ Pour les bénévoles : être titulaire du PSC1, justifier de 3 ans d'expérience d'encadrement des activités gymniques et réussir le test de sélection

L'entrée en formation sera effective à réception des pièces demandées ci-dessus, du règlement de la formation ou de la copie de la demande de prise en charge OPCO, ainsi que du contrat d'exclusivité signé par le stagiaire (contrat transmis à l'inscription).

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Formation organisée par l'INF

- ❖ Durée : 80 heures en présentiel et 15 heures en FOAD
- ❖ Frais d'inscription : 110€
- ❖ Coût : 2042,50€

Responsable technique de la formation pour la FFGym :

- ❖ Thierry GAUVIN
- ❖ Contact : formation@ffgym.fr
- ❖ **Inscription avant le 30/06/2023**

DATES :

Région NOUVELLE-AQUITAINE (FOAD du 1er octobre 2023 au 28 avril 2024)		
Module 1	<i>COGNAC (16)</i>	<i>du 26 au 29 octobre 2023</i>
Module 2	<i>TERVES (79)</i>	<i>du 15 au 17 décembre 2023</i>
Module 3	<i>PESSAC (33)</i>	<i>du 25 au 28 avril 2024</i>

Pour toutes les informations et le dossier d'inscription, veuillez vous diriger sur le site de la FFGym :

[https://www.ffgym.fr/Actualite/formation_coach_gym - saison 2022-2023](https://www.ffgym.fr/Actualite/formation_coach_gym_-_saison_2022-2023)

INSCRIPTION : Connectez-vous à votre espace licencié FFGYM et cliquez ici :

moncompte.ffgym.fr/Formation/inscription

N'hésitez pas à prendre contact avec Patrice MYLLER (06 33 95 26 46 ou patrice.myller@ffgym.fr) pour affiner votre projet de formation.

2.2 CQP - CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE - ANIMATEUR DES ACTIVITÉS GYMNIQUES

❖ AVANTAGES

- Le CQP est la première marche vers l'emploi et un parcours professionnel et permet d'évoluer vers le BPJEPS
- Il répond particulièrement aux situations de travail à temps partiel, occasionnel ou secondaire
- Il permet d'animer et encadrer en autonomie contre rémunération jusqu'au premier niveau de compétition
- Le CQP animateur des activités gymniques comprend 2 mentions : - Activités gymniques acrobatiques (AGA) - Activités d'Eveil Gymnique pour la Petite Enfance (AEGPE)

❖ OBJECTIFS

- Accueillir du public gymnique
- Animer des actions de découverte des activités gymniques dans l'option choisie
- Initier les activités gymniques en compétition dans l'option choisie
- S'intégrer dans sa structure
- Assurer la sécurité des pratiquants

❖ CONTENUS

- Accueil des publics
- Encadrement des séances en respectant la sécurité des pratiquants et des tiers et la réglementation fédérale
- Dynamisation des activités
- Intégration de l'activité dans le fonctionnement de la structure
- Protection des personnes en situation d'incident ou d'accident

❖ PUBLIC : Tout public

❖ PARTICIPANTS : 13 Stagiaires minimum par session ouverte

❖ PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION :

- Avoir 18 ans
- Être titulaire du PSC1
- Attester d'au minimum 100 heures de pratique dans une activité gymnique de la mention choisie pour l'AGA et l'AGE
- Attester d'une présence sur 30 séances d'éveil gymnique en petite enfance pour la mention AEGPE

❖ INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- Formation organisée par l'INF
- Lieu : sur différents sites en France

❖ Durée :

- Mention Activités gymniques acrobatiques : 126 heures de formation en organisme de formation et 50 heures de stage
- Mention Activités d'Eveil Gymnique pour la Petite Enfance : 90 heures en organisme de formation et 40 heures de stage »

❖ Frais d'inscription : 110€ »

❖ Frais pédagogiques :

- Mention Activités gymniques acrobatiques : 2142€
- Mention Eveil gymnique pour la petite enfance : 1620€

❖ Frais de rattrapage : 110€ par épreuve

❖ Inscription avant le 30/06/2023

❖ CALENDRIER DE FORMATION

Positionnement :

Nouvelle-Aquitaine

Positionnement et Vérification des exigences préalables à la
mise en situation professionnelle (EPMSP) :
le 02 septembre 2023 à BORDEAUX
et le 10 septembre 2023 à POITIERS

CQP AGA

FOAD		<i>du 03 octobre 2023 au 28 janvier 2024</i>
Module 1	<i>BOULAZAC (24)</i>	<i>du 20 au 23 octobre 2023</i>
Module 2	<i>LA TESTE DE BUCH (33)</i>	<i>du 21 au 24 novembre 2023</i>
Module 3	<i>BOULAZAC (24)</i>	<i>du 17 au 20 février 2024</i>
Module 4	<i>LA TESTE DE BUCH (33)</i>	<i>du 22 au 25 avril 2024 EC* : 25 et 26 avril 2024</i>

CQP EVEIL

FOAD		<i>du 03 octobre 2023 au 17 mars 2024</i>
Module 1	<i>POITIERS (86))</i>	<i>du 11 au 15 octobre 2023</i>
Module 2	<i>TERVES (79)</i>	<i>du 07 au 10 décembre 2023</i>
Module 3	<i>TERVES (79)</i>	<i>du 04 au 07 avril 2024 EC* : juin 2024</i>

Pour toutes les informations et le dossier d'inscription, veuillez vous diriger sur le site de la FFGym :
https://www.ffgym.fr/Actualite/inffgym_lancement_des_inscriptions_pour_la_formation_cqp_20222023

INSCRIPTION : Connectez-vous à votre espace licencié FFGYM et cliquez ici :
https://licencie.ffgym.fr/Formation/Je_me_forme/Inscription

N'hésitez pas à prendre contact avec Patrice MYLLER (06 33 95 26 46 ou patrice.myller@ffgym.fr) pour affiner votre projet de formation.

2.3 BREVET PROFESSIONNEL DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT

Le BPJEPS Activités Gymniques, option « Activités Gymniques Acrobatiques », prépare au métier d'éducateur sportif dans le cadre des activités gymniques pour tout public.

- ❖ Conditions d'accès
 - Être âgé(e) de 18 ans à la date des épreuves d'exigence préalables à la mise en situation pédagogique
 - Être titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers secours ou PSC1
 - Valider les Tests d'Exigence Préalables à l'Entrée en Formation (TEP) tests physiques
 - Réussir les épreuves de sélection : épreuve écrite & épreuve orale

- ❖ Calendrier 2023/2024 (Rendez-vous sur le portail du CREPS de Poitiers)

- ❖ Contenus de formation
 - 779h en 4 UC au CREPS de Poitiers
 - 400h de stage pédagogique en situation professionnelle en structure d'alternance

- ❖ Coût de formation (Rendez-vous sur le portail du CREPS de Poitiers)

- ❖ Coordonnateur de formation

Patrice MYLLER

Tél : 06 33 95 26 46

patrice.myller@ffgym.fr

Secrétariat de formation

Sylvie LASNIER - 05.49.36.06.13

sylvie.lasnier@creps-poitiers.sports.gouv.fr

Formation ouverte à l'apprentissage :

<https://www.crepspoitiers.fr/apprentissage.devenir-apprenti>

Pour plus de renseignements, consulter le site internet du CREPS :

<https://www.crepspoitiers.fr/formation.offre>

N'hésitez pas à prendre contact avec Patrice MYLLER (06 33 95 26 46 ou patrice.myller@ffgym.fr) pour affiner votre projet de formation.